Appel Dons 2010-V2_Appel Dons 2010-V2 03/02/10 17:19 Page1

Campagne nationale du neurodon

1 français sur 10 atteint d'une maladie neurologique, un seul remède soutenir la recherche.

Investissez dans votre avenir.

Le cerveau est sans aucun doute notre bien le plus précieux. En comprendre les mécanismes les plus intimes, en découvrir toute la complexité, analyser les raisons de ses dysfonctionnements : seule la recherche peut permettre de relever ces défis posés à l'intelligence humaine. Le **neurodon** est partenaire de la Semaine du Cerveau, organisée par la Société des Neurosciences. Dans plusieurs villes de France, des chercheurs rencontrent à cette occasion le public lors de conférences, forums ou colloques, et des expositions pédagogiques présentent le cerveau. En investissant dans la recherche sur le cerveau, vous investissez pour les générations futures, pour votre propre avenir, et pour celui de la société.

Fédération pour la Recherche sur le Cerveau. 9 avenue Percier 75008 Paris. www.frc.asso.fr www.neurodon.fr

Tous nos remerciements à nos partenaires pour leur mobilisation et leur soutien.

edf Diversiterre Fondation · Festival International des Jeux Cannes · CLE · L'Express · Relais H · Inserm Institut national de la santé et de la recherche médicale · Wolters Kluwer France · Mattel · Réunica · santé magazine · Carrefour des Solidarités · LCL · Rotary · Société des Neurosciences · universcience

Campagne nationale du neurodon

ECOPLI

M 20 g
Validité permanente

CAMPAGNE NATIONALE
DU NEURODON / FRC
AUTORISATION 20924
75803 PARIS CEDEX 08

Conception graphique : www.odyance.com - Crédit photo : Fotolia

Campagne nationale du neurodon

Soutenez la campagne nationale du neurodon pour que la recherche avance.

Appel Dons 2010-V2_Appel Dons 2010-V2 03/02/10 17:19 Page2

Aujourd'hui en France, 1 personne sur 10 est directement confrontée à une maladie du cerveau. Nous sommes donc tous concernés.

- 850 000 personnes pour la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.
- 500 000 pour l'Epilepsie.
- 150 000 pour la maladie de Parkinson.
- 150 000 pour les accidents vasculaires cérébraux.
- 125 000 pour la paralysie cérébrale.
- 60 000 pour la sclérose en plaques.
- Et des milliers de cas de Chorée de Huntington, sclérose latérale amyotrophique et tumeurs cérébrales.
- Sans oublier la progressive mise en évidence de dérèglements cérébraux liés à la dépression (4 millions de cas par an), aux troubles bipolaires (700 000 cas), à la schizophrénie (600 000 cas), aux addictions, à l'autisme (1 enfant sur 1 000).

Sept millions de personnes directement concernées en France. 15 millions avec leurs familles !

Si certaines maladies touchent les personnes âgées, que l'allongement de la durée de vie rend de plus en plus nombreuses, d'autres touchent les enfants, adolescents et jeunes adultes.
Depuis sa création en 2000, le **neurodon** a attribué 200 financements à la recherche sur le cerveau et les maladies neurologiques.

Près de dix millions d'euros investis !

Imagerie cérébrale, plasticité, stimulation électrique profonde, thérapie génique, nanotechnologies. Les découvertes de ces dernières années ont permis la mise au point de nouveaux médicaments et d'améliorer la vie quotidienne de nombreux patients.

Les investissements réalisés portent donc leurs fruits. Mais ils sont encore insuffisants.

En soutenant le **neurodon** vous nous aiderez à convaincre les pouvoir publics de mettre en place un « Plan Cerveau » et de faire figurer ce domaine de la recherche parmi les priorités nationales.

Seul un « Plan Cerveau » permettra de donner les moyens nécessaires aux chercheurs de mettre au point de nouveaux traitements.

POUR UN « PLAN CERVEAU » NATIONAL, INVESTISSEZ DANS LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU AVEC LE NEURODON.

Pour soutenir la recherche sur le cerveau, je choisis le neurodon.

NOM ..... PRENOM ..... ADRESSE .....

..... VILLE ..... CODE POSTAL .....

Je fais un don de :

❑ 50 € ❑ 70 € ❑ 100 € ❑ autre montant ..... €

❑ Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **neurodon**

❑ Par carte bancaire N°: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Date d'expiration : |_|_|_|_| 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte : |_|_|_|

Signature :

Nouvelle réduction d'impôt : Désormais, je peux déduire de mes impôts, 66% de mon don (jusqu'à concurrence de 20% de mon revenu imposable). Ainsi, mon don de **100 €** ne me coûtera en réalité que **34 €**. J'ai bien noté qu'à réception de mon chèque, la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau m'adressera un **reçu fiscal** ainsi que le **journal d'information de la FRC.**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/78, vous pouvez, en vous adressant par écrit à notre siège social, avoir connaissance des informations vous concernant contenues dans notre fichier et demander leur rectification. Vous pouvez aussi vous opposer à l'utilisation de votre adresse par des tiers.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Enveloppe réponse à détacher.

Glissez-y votre chèque. Humectez le bord et collez-le. Postez sans affranchir.